

**Conférence annuelle de l'Institut d'études canadiennes
de l'Université McGill**

le canada et son eau

vers une nouvelle stratégie 

25-26 mars 2010

McGill Institute for the Study of Canada
L'Institut d'études canadiennes de McGill



McGill

Rapport de synthèse

par

Patrick Forest, Ph.D.

« Le Canada et son eau : vers une nouvelle stratégie »

Conférence annuelle de l'Institut d'études canadiennes de McGill

La conférence annuelle de l'Institut d'études canadiennes de McGill (IECM) a porté, en mars 2010, sur la problématique de l'eau au Canada. Quels sont les mythes les plus problématiques en lien avec l'eau ? Quels sont les plus grands enjeux relatifs à l'eau que le Canada aura à gérer au cours des 10 à 25 prochaines années ? En quoi la tarification de l'eau en fonction des coûts pourrait influencer l'émergence de nouvelles technologies, l'innovation institutionnelle et sa préservation ? Quelles sont les positions adoptées par les acteurs industriels, universitaires et les ONG relativement à la gestion de l'eau ?

Afin de répondre à ces questions, l'IECM a invité des experts de diverses disciplines provenant du Canada et de l'étranger. Les conférenciers étaient encouragés à évaluer les politiques canadiennes en rapport avec l'eau et à mettre de l'avant des recommandations visant à améliorer la gestion des ressources hydriques. Les échanges dynamiques qui ont animé la conférence ont largement bénéficié aux participants, parmi lesquels se trouvaient des représentants gouvernementaux, des praticiens, des représentants de groupes de citoyens, des étudiants et des membres du public. Ceux-ci ont pu profiter de l'occasion pour partager leurs idées et leurs visions grâce à ce forum.

Le but de cette conférence annuelle est de favoriser le dialogue entre les participants, notamment ceux qui n'ont pas l'opportunité de se rencontrer régulièrement.
– Robert Slater

Le présent rapport de synthèse¹ fait état des principaux enjeux soulevés lors de la conférence « Le Canada et son eau : vers une nouvelle stratégie. » Celui-ci fournit un résumé pour chacune des sessions plénières, en plus de souligner les recommandations émises par les participants. Les idées et les opinions exprimées dans ce document sont celles de leurs auteurs telles que rapportées et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'IECM. Pour plus d'informations concernant la conférence ou pour visionner les vidéos, veuillez visitez le site web à l'adresse suivante: www.mcgill.ca/water2010.

¹ Patrick Forest est chercheur postdoctoral (CRSH) au sein du département de géographie de l'Université McGill, où il a enseigné le cours « Canadian Water Policy & Beyond » (IECM, hiver 2010). Il est détenteur d'un doctorat en études internationales de l'Institut québécois des hautes études internationales à l'Université Laval. Il a aussi été Fellow au sein du Dickey Center for International Understanding à Dartmouth College. L'auteur tient à remercier Robert Slater pour ses commentaires, ainsi que le personnel de l'IECM pour leur support. Il peut être rejoint à l'adresse suivante : patrick.forest@mcgill.ca.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

OBSERVATIONS

RECOMMANDATIONS

Gestion de l'eau

Les Canadiens désirent que les gouvernements assument davantage de responsabilités. Le gouvernement fédéral est considéré comme étant un partenaire peu fiable, et le fédéralisme, comme restreignant le dialogue.

- Adoption d'une nouvelle Politique nationale de l'eau.
- Intégration d'une politique de l'eau basée sur les bassins versants plutôt que les frontières politiques.
- Importation de certaines sections du modèle européen, en particulier le principe de subsidiarité.
- Élection d'un champion de l'eau.
- Application d'un ensemble de lignes directrices nationales.

Prix de l'eau

L'eau n'est pas appréciée à sa juste valeur et les Canadiens sont prêts à déboursier plus pour un approvisionnement en eau propre et suffisant.

- Des mesures de recouvrement des coûts devraient être mises en place afin de limiter les pertes reliées à l'irrigation, aux systèmes municipaux et aux ménages.
- L'installation de compteurs d'eau devrait être encouragée.

Application de la loi et les règlements

Les lois et les règlements ne sont pas appliqués correctement.

- Les gouvernements et leurs agences, en particulier Environnement Canada, devraient être plus agressifs dans l'application de la réglementation environnementale.

Perception de l'eau

Les Canadiens définissent l'eau comme la ressource la plus importante, mais aussi comme la plus grande source de préoccupation. Les Canadiens sont en avance sur les politiciens et s'attendent à ce que la classe politique fasse preuve de leadership.

- Il y a place à l'action et les politiciens devraient avoir le courage de prendre des initiatives.
- Les médias sociaux devraient être utilisés plus intensément pour le partage et la circulation des idées.

Changement climatique

Le Canada n'est pas préparé à relever les défis liés aux changements climatiques.

- L'énergie renouvelable et les pratiques promouvant le développement durable de l'eau devraient être prioritaires pour les gouvernements.
- La gestion de la demande doit être encouragée. Les nouvelles technologies créeraient des emplois verts et des opportunités économiques au sein des marchés mondiaux.
- Des outils pour la conservation de l'eau et la diminution des impacts environnementaux devraient être élaborés.

Peuples autochtones

75 % des réserves indiennes n'ont pas d'eau potable.

- Cette problématique requiert davantage d'attention et de ressources. Les collectivités locales devraient être impliquées plus étroitement dans la gestion de l'eau.

Le Nord

Les Canadiens ne sont pas conscients de l'importance de la forêt boréale.

- L'adoption d'une vision stratégique plus large pour la forêt boréale contribuerait à préserver cette ressource.

Abondance de l'eau et des exportations

Il n'y a pas d'excédent d'eau au Canada. La principale menace n'est pas les Américains, mais les Canadiens eux-mêmes.

- Des activités éducatives devraient être créées régulièrement afin de sensibiliser la population canadienne.

Science

La science joue un rôle essentiel, notamment en fournissant des données fiables. Il est important de réunir les spécialistes des sciences sociales et naturelles.

- Les décideurs et les scientifiques devront apprendre à travailler ensemble plus étroitement.
- La communication est essentielle pour que la science soit entendue et diffusée parmi les décideurs.

PLENIERE D'OUVERTURE : LES ENJEUX INTERNATIONAUX LIES A L'EAU

La première session, animée par **David Biette**, a porté sur les principales problématiques internationales en lien avec l'eau.

À titre de premier conférencier, **Doug Miller** a présenté les résultats d'une étude mondiale menée par sa compagnie, GlobeScan International. Des milliers de personnes interrogées, provenant de 15 pays différents, ont été contactées et sondées. Les résultats indiquent qu'un nombre croissant d'individus estiment que les problèmes environnementaux sont très graves. Le classement situe les Canadiens dans la moyenne, au-dessus des Américains, mais sensiblement en-dessous des Mexicains et des Indiens. Lorsqu'invités à commenter l'urgence de certains défis mondiaux, les répondants ont qualifié la pénurie d'eau potable comme étant le défi prioritaire et ce, devant la pauvreté, les changements climatiques et la pollution de l'air. Toutefois, lorsque les répondants ont été invités à lister les problématiques en fonction de la capacité des corporations privées à les gérer efficacement, la pénurie d'eau potable s'est établie au 6^{ème} rang derrière entre autres l'instabilité économique, la gestion des déchets électroniques et la responsabilité des entreprises. Doug Miller a conclu sa présentation en faisant valoir que les résultats du sondage prônent un rôle accru des gouvernements dans la distribution de l'eau potable, ainsi que la tarification de cette dernière, puisque les répondants affirment être très préoccupés de l'état des ressources hydriques.

Le portrait global des problèmes en eau potable a ensuite été présenté par **Zafar Adeel**, Directeur de l'United Nations University Institute for Water, Environment & Health :

900 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable | l'Afrique et l'Asie du Sud sont les zones plus préoccupantes | **2,6 milliards** de personnes n'ont pas d'installations sanitaires | **3,5 millions** de personnes meurent chaque année des suites d'une mauvaise qualité de l'eau consommée et d'un manque d'assainissement et d'hygiène | Les enfants âgés de moins de cinq ans comptent pour **1,4 million** de ces décès évitables.

La pénurie d'eau potable et le manque d'installations sanitaires tuent beaucoup plus que n'importe quel tsunami ou tragédie nationale ayant récemment eu lieu. La surexploitation des ressources hydriques dans le monde entier découle de l'échec des politiques publiques et ce, même en Amérique du Nord, où l'eau est pourtant abondante. Les défis sont nombreux, surtout dans l'ouest, mais aussi dans l'est, notamment en Géorgie et en Floride. Selon les projections du GIEC, en 2050, le ruissellement de l'eau sera considérablement modifié par les changements climatiques. De nombreuses parties du monde connaîtront une diminution de 20% de la disponibilité en eau, y compris les Amériques, l'Europe et l'Australie orientale, tandis que d'autres régions comme l'Arctique, l'Asie du Sud-est et l'Afrique connaîtront une augmentation de 20 %. Les changements

sont actuellement en cours et les manuels techniques devront être mis à jour afin de tenir compte des inondations majeures qui se produisaient auparavant à tous les 50 ans, mais qui surviennent maintenant à tous les deux ou trois ans. Le Nord deviendra plus humide et les précipitations sous forme de pluie remplaceront les chutes de neige. Le Canada n'est pas prêt à faire face à ces modifications. Zafar Adeel a conclu son intervention en invitant le Canada à agir le plus rapidement possible: « Nous devons réagir à ces changements et devenir un chef de file mondial. »

Lili-Anna Peresa, directrice exécutive de la Fondation One Drop, a livré un discours passionné sur l'eau en tant que droit fondamental de l'être humain. Elle a également traité des impacts de l'accès à l'eau potable sur la vie quotidienne des gens. Proclamant sa vision humaniste, elle a fait valoir que l'eau constitue un patrimoine commun. « Un droit à l'eau », dit-elle, « est un droit à la vie. » Elle a affirmé que l'approvisionnement en eau potable des populations humaines n'est pas seulement une question de volume, mais aussi de qualité. L'accès à l'eau potable fait une différence fondamentale sur une base quotidienne, comme l'illustrent les statistiques suivantes :

Depuis la Seconde Guerre mondiale, davantage de gens **ont perdu la vie suite à la consommation d'eau non potable** que toutes les personnes qui ont été victimes de conflits lors de la même période. | Le taux de mortalité diminue de **40 %** lorsque les individus se lavent les mains. | Pour **chaque** enfant qui meurt du VIH, **cing autres meurent** des suites de la consommation d'eau insalubre. | Les femmes sud-africaines marchent l'équivalent de **16 voyages aller-retour** vers la lune chaque jour pour avoir accès à de l'eau potable.

Cet accès est un prérequis à l'éducation puisque les étudiants manquent de nombreuses journées d'école en raison de maladies liées à l'eau. Inversement, l'éducation peut apporter des changements majeurs. Mais puisque les jeunes filles sont généralement en charge de la collecte d'eau potable, elles se trouvent pénalisées. Lili-Anna Peresa a terminé son discours en attirant l'attention sur le fait que chaque dollar investi apporte des retombées de 8 à 12 dollars.

Qu'ont les dinosaures et Jules César en commun ? **Margaret Catley-Carlson**, présidente de Global Water Partnership, a débuté son discours en attirant l'attention du public sur cette question plutôt inhabituelle. Sa réponse : les deux ont bénéficié du même volume d'eau sur la terre puisque le cycle hydrologique forme un système fermé. Mais aujourd'hui, avec l'augmentation constante des populations humaines et des besoins en eau potable, les pénuries surviennent fréquemment. En raison d'un accroissement de la prospérité, davantage de gens cherchent à améliorer leur qualité de vie. Ceux-ci ont donc tendance à consacrer une partie plus importante de leur revenu à la nourriture, mais chaque nouvelle calorie nécessite un litre d'eau additionnel. Dans le monde entier, 70

rivières n'atteignent plus la mer, les nappes phréatiques diminuent sans cesse et près de 30 % des espèces aquatiques d'eau douce sont en péril. Margaret Catley-Carlson l'affirme sans équivoque: l'avenir s'annonce sombre en raison de la surexploitation des ressources hydriques. De plus, il est à prévoir un risque accru de conflits et de problèmes de sécurité : « [nous] avons simplement atteint le point où il n'y aura plus suffisamment d'eau pour les besoins de tous. » Madame Catley-Carlson affirme par ailleurs que l'eau n'est pas tarifée à sa juste valeur et qu'elle est gaspillée, notamment par les ménages et les fuites qui affligent les réseaux d'irrigation et municipaux. Aussi, les infrastructures s'avèrent inappropriées dans les pays sous-développés et la population n'a pas toujours les ressources nécessaires pour gérer ces défis. Par exemple, annuellement, des millions de journées de travail sont perdues en Inde en raison de la consommation d'eau insalubre. En dépit de cette situation catastrophique, certaines solutions concrètes peuvent être mises en place : construction d'usines de désalinisation, réutilisation de l'eau par les agriculteurs, création de nouvelles cultures résistantes à la sécheresse et construction de bâtiments qui sont écologiquement neutres. Nous devons penser de manière créative et apprendre à collaborer ensemble et ce, même si « les réformes participent d'un processus de négociation politique impliquant à la fois des enjeux de haut niveau et, possiblement, une puissante résistance. »

Au cours de la discussion qui a suivi, modérée par **David Biette**, **Zafar Adeel** a exprimé son désaccord avec certains propos de **Margaret Catley-Carlson**. Après avoir souligné la tendance à l'autonomisation des communautés, il a fait valoir que l'eau est un intégrateur et un facteur de collaboration, plutôt que de conflits, comme illustré dans le cas du bassin du Jourdain et de l'Indus. **Margaret Catley-Carlson** a répondu en mettant en évidence le fait que de nouveaux stress hydriques émergent partout dans le monde. **Lili-Anna Peresa** a cité Hillary Clinton en affirmant que l'eau serait bientôt la priorité numéro un de la politique américaine. **Doug Miller** a conclu cette discussion en affirmant que: "Les gens s'attendent à ce que les politiques démontrent du leadership. Ils pensent que les dirigeants sont capables de faire beaucoup mieux que leur performance actuelle. » Durant la période de questions, le rôle des médias sociaux a été soulevé. **Margaret Catley-Carlson** a affirmé que ceux-ci sont très importants et qu'ils jouent un rôle clé en invitant les gens à questionner leurs propres comportements. **Zafar Adeel** a agréé et a dirigé la discussion sur le terrain des limites technologiques auxquelles font face les pays en voie de développement, par exemple l'accès à l'internet ou à l'électricité. **Lili-Anna Peresa** a ensuite déclaré que la Fondation One Drop utilise l'art social afin de tendre la main aux populations locales et modifier leurs comportements. Par ailleurs, la tarification de l'eau a suscité l'unanimité des conférenciers. **Margaret Catley-Carlson** a affirmé que la planète n'est pas à court d'eau, mais plutôt en pénurie d'eau peu chère. Elle a reconnu que très peu de gens parlent du principe de l'utilisateur-payeur, mais a déclaré que si les frais d'exploitation pouvaient être récupérés, ce serait une étape importante. **Zafar Adeel** a adopté une position similaire, faisant valoir que le droit à l'eau est un sophisme absolu ; la distribution d'eau potable est coûteuse et quelqu'un doit payer pour celle-ci. **Lili-Anna Peresa** a répliqué qu'il n'y a pas droit à la nourriture gratuite, mais que les États ont la responsabilité de fournir l'eau potable gratuitement à ceux qui n'y ont pas accès.

DISCOURS D'OUVERTURE : DAVID SCHINDLER

David W. Schindler, Professeur d'écologie au département des sciences biologiques de l'Université de l'Alberta et à la Chaire de recherche Killam Memorial, a offert un fervent plaidoyer environnemental. Il a débuté sa présentation en insistant sur l'omniprésence de l'eau partout au pays, même en Saskatchewan, pourtant reconnue pour son climat sec. Il a abordé le thème de la forêt boréale en soulignant que l'activité humaine affecte profondément la nature du paysage suite à l'introduction d'espèces exotiques, la multiplication des routes et les nombreuses exploitations industrielles. Et avec l'expansion des activités d'extraction des sables bitumineux vers la vallée du Mackenzie, la forêt boréale risque d'être bientôt séparée en deux. Alors que sa valeur intrinsèque est passée inaperçue pendant des décennies, les estimations de la quantité de carbone stocké dans la forêt boréale ont récemment été doublées. En effet, en termes de séquestration du carbone, la forêt boréale est aujourd'hui considérée comme l'équivalent de la forêt amazonienne. En outre, les services fournis par l'écosystème boréal sont estimés à plusieurs milliards de dollars.

Après avoir présenté ce portrait de la forêt boréale, David W. Schindler a invité l'assistance à réexaminer son interprétation de l'échelle du temps et sa relation avec ce dernier. Il a rappelé que le dernier siècle a été exceptionnellement humide. Pour ce faire, il a montré une série de cartes représentant le lac Winnipeg il y a de cela plusieurs milliers d'années. À l'époque, le climat était beaucoup plus sec et le lac, beaucoup plus petit qu'il ne l'est aujourd'hui. Le climat humide exceptionnel que nous connaissons actuellement a un prix : en période de sécheresse, des milliards de dollars en dommages-intérêts doivent être versés aux agriculteurs, comme ce fut le cas par exemple entre 2001 et 2003. De plus, David W. Schindler a mentionné que davantage de sécheresses sont à prévoir dans un avenir rapproché dus aux changements climatiques: la température augmente en Alberta, les rives des Grands Lacs reculent, les glaciers fondent et le débit des rivières ne cesse de diminuer. Le scientifique a aussi rejeté les dénégations des compagnies pétrolières concernant les changements climatiques comme étant de la propagande véhiculée par des experts qui manipulent la réalité. Il a qualifié de non crédibles les statistiques fournies par les compagnies pétrolières quant à leur consommation moyenne d'eau potable. Il a relevé le fait que cette moyenne laisse sous-entendre un faible niveau de consommation d'eau alors que celle-ci varie considérablement avec des pointes bien au-delà de la moyenne et ce, plusieurs fois par année.

David W. Schindler a ensuite présenté les résultats d'un examen récent de la rivière Athabasca. Il a démolé le mythe d'un « écoulement naturel et historique » d'éléments chimiques dans la rivière. Il a montré que les précipitations de neige contiennent beaucoup plus de composants chimiques, et dans des concentrations plus élevées, que ce qui est normalement observé dans la nature : plomb, arsenic, mercure et plus de 28 autres types de métaux qui s'accumulent ensuite en aval. Selon lui, il ne fait aucun doute qu'une violation de l'article 36, paragraphe 3, de la *Loi sur les pêches* (interdiction d'immerger ou de rejeter une substance nocive) est actuellement en cours. Pourtant, Environnement Canada ne fait pas respecter la loi. Tournant ensuite son attention sur l'est du Canada, David W. Schindler souligne qu'il y a là aussi de graves problèmes. Par exemple, la multiplication des aménagements hydroélectriques s'est caractérisée dans le passé par un déni des droits des autochtones et par une minimisation des impacts environnementaux. Par conséquent, la faune et les populations locales ont été déplacées et les poissons, privés de leurs habitats naturels, tandis que la décomposition de la végétation inondée produisait des gaz à effet de serre. Bien que des progrès importants aient été accomplis afin de réduire les impacts des projets hydroélectriques, ceux-ci restent très importants. Plusieurs aménagements hydroélectriques sont prévus dans un proche avenir. David W. Schindler a conclu sa présentation en affirmant que les Canadiens devraient développer un plus grand intérêt envers les ressources nordiques.

Les détracteurs des changements climatiques préfèrent croire en des mensonges rassurants plutôt que de gérer ce qui s'avère être une « vérité qui dérange. » – David W. Schindler

Au cours de la période de questions, **David W. Schindler** a souligné que le gouvernement de l'Alberta a fiscalement les mains liées étant donné que la province n'a aucun impôt sur le revenu. Les sables bitumineux sont donc leur vache sacrée financière. Il a également averti que le développement des sables bitumineux est en train de modifier les habitudes de reproduction de certains animaux et d'en éloigner d'autres. Par exemple, le nombre de caribou dans la région a diminué de 50 %.

PRESENTATION SPECIALE : NIK NANOS

Nik Nanos, président-directeur général de la firme de sondage Nanos Research, a présenté les résultats d'une enquête nationale menée en mai et juin 2009. Celle-ci a permis de déterminer que l'eau est considérée au Canada comme étant la ressource la plus importante (61%), devançant ainsi le pétrole et le gaz naturel (21%) et les forêts

(11%). Ces résultats l'amènent à contester l'affirmation de Stephen Harper selon laquelle le Canada est une superpuissance énergétique ; le Canada serait plutôt une superpuissance hydrique. En ce qui concerne l'eau douce, Nik Nanos révèle que la pollution de l'eau est une priorité pour les Canadiens (39 %), suivie des déchets et de la surconsommation (22%) et la qualité de l'eau potable (18%). Les exportations d'eau en vrac occupent la 4^e position (17%). En matière de gouvernance de l'eau, 49 % des Canadiens (77% au Québec) pensent que tous les niveaux gouvernementaux devraient être impliqués, tandis que 29 % des gens estiment que seul le gouvernement fédéral devrait l'être (5,6% au Québec, 42% en Ontario). Que devrait être la priorité du gouvernement ? Les Canadiens sont en faveur de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'eau (29%), suivie de l'interdiction des exportations d'eau en vrac (20%) et d'une sensibilisation/éducation supplémentaire (16%). Fait intéressant, les Canadiens sont prêts à payer plus pour obtenir leur eau potable. En fait, 25% d'entre eux s'estiment « très disposés » à le faire. Nik Nanos a conclu sa présentation en indiquant que « sur la question de l'eau, les Canadiens sont en avance sur les législateurs. »

PLENIERE I: L'EAU, ENTRE MYTHE ET REALITE

L'introduction de cette plénière a été effectuée par **L. Ian MacDonald**, éditeur d'*Options Politique*, qui a invité ces derniers à relever et démolir les mythes entourant les ressources en eau du Canada.

R.W. Sandford, président de l'initiative « L'eau, source de vie » des Nations Unies et directeur exécutif du Western Watersheds Climate Research Collaborative, a débuté sa présentation en cherchant à discréditer les trois principaux mythes partagés par les Canadiens. Tout d'abord, le Canada n'est pas un chef de file pour la gestion de l'eau potable. Au contraire, le pays se classe parmi les plus grands pollueurs dans le monde entier, en plus d'avoir tendance à adopter des politiques publiques porteuses de conflits. Deuxièmement, le marché ne prendra pas en charge tous les problèmes liés à l'eau potable. En fait, il y a un besoin urgent pour des principes et des lignes directrices qui puissent orienter et diriger notre utilisation de la nature et de l'environnement. Troisièmement, la bonne gestion des ressources hydriques ne peut pas rendre tout le monde heureux et le consensus est difficilement atteignable. R.W. Sandford estime que le gouvernement fédéral devrait jouer un plus grand rôle, particulièrement en rapport avec les eaux souterraines, l'eau utilisée à des fins

Je prédis que dans les cinq prochaines années, le public canadien va réaliser que l'agriculture est le plus grand défi.
– R. W. Sandford

énergétiques (par exemple pour les sables bitumineux), la collaboration transfrontalière et les barrages. Une autre source de préoccupation porte sur l'agriculture, laquelle utilise jusqu'à 77 % du total des eaux consommées, en plus de produire des tonnes de nutriments qui se retrouvent ensuite dans les cours d'eaux et les eaux de ruissellement, puis dans les lacs et les rivières. Il en va de même pour les médicaments dont les éléments actifs se retrouvent dans l'eau et en modifient la qualité. En conclusion, R.W. Sandford a proposé que le Canada aille plus loin en garantissant un approvisionnement en eau suffisant pour les écosystèmes. Il a également invité la population à agir de manière plus durable et suggéré qu'il y ait une réforme des politiques régionales de l'eau selon une perspective nationale, une harmonisation des lois et des règlements et un meilleur usage des connaissances scientifiques.

Le discours de **James P. Bruce**, analyste en politique canadienne à la Soil and Water Conservation Society, a porté sur les impacts des changements climatiques pour le Canada, notamment les origines anthropologiques des variations de température contemporaine. Il a déclaré que les activités humaines sont responsables de l'augmentation du volume des émissions de gaz à effet de serre. Depuis les années 1970, ces gaz ont joué un rôle clé dans le réchauffement de la planète. Deux tendances principales sont actuellement visibles. La première se rapporte à une augmentation de la température, le Nord et les Prairies étant les plus touchés. En comparaison, les régions de l'est subissent un impact plus faible en raison des courants maritimes. Le réchauffement de l'atmosphère entraînera une augmentation du volume de vapeur d'eau, ainsi que des précipitations plus intenses en pluie et en neige. La deuxième tendance implique un accroissement de l'érosion des sols, puisque le ruissellement mettra encore plus de nutriments et de produits chimiques dans les cours d'eau, tandis que les inondations deviendront plus fréquentes. James P. Bruce a souligné l'importance des tourbières et des conséquences qui découleraient de leur disparition ; celles-ci libéreraient alors du méthane, un GES extrêmement puissant. En conclusion, il a souligné la nécessité de s'adapter aux changements actuels et futurs, en particulier par le biais de la conservation de l'eau et en réduisant notre exposition aux inondations.

Christopher Hilken, président du programme sur l'eau de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, a abordé le rôle que joue l'eau dans l'exploitation des ressources naturelles au Canada : agriculture, foresterie, mines et énergie. Pris ensemble, ces secteurs représentent une part importante du PIB canadien et des exportations totales. À long terme, leur croissance affectera des centaines de milliers d'emplois, ainsi que les recettes fiscales des gouvernements. Mais en l'absence de mesures incitatives, les entreprises sont à la recherche de leadership pour améliorer leur efficacité hydrique. Christopher Hilken a affirmé que le Canada n'a pas de politique publique générale sur l'eau et a déclaré que les particuliers et les entreprises bénéficieraient grandement de la création d'une base de données centralisée et accessible. Il a également souligné que

l'économie joue un rôle important en matière de conservation de l'eau potable, puisqu'il y a un lien étroit entre la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau. Christopher Hilkené a ensuite proposé qu'il y ait révision de l'allocation de l'eau au pays, l'adoption d'une approche favorisant la gestion intégrée des bassins hydrographiques et un plus grand engagement du gouvernement fédéral envers les problématiques en lien avec l'eau. Il a conclu sa présentation en soulignant la relation entre l'eau et l'énergie, chacune étant nécessaire à la production de l'autre. Il a souligné qu'une « réduction de notre consommation énergétique » pourrait diminuer le volume d'eau utilisé. À titre d'exemple, il a mentionné la filière nucléaire comme étant une grande consommatrice d'eau, ce qui donne lieu à toutes sortes de problématiques en lien avec la qualité et la quantité de cette dernière.

« Cette conférence est nécessaire et peut avoir un impact. » C'est en ces termes que **Karen Bakker**, professeure de géographie à l'Université de Colombie-Britannique (UBC), a débuté son plaidoyer en faveur d'un nouveau paradigme de la gouvernance de l'eau qui tiendrait compte des besoins à la fois de l'homme et des écosystèmes. Karen Bakker estime qu'à l'heure actuelle, le Canada a l'une des plus faibles gouvernances de l'eau au sein des pays développés. En effet, plus de 75 % des réserves indiennes n'ont pas accès à l'eau potable. L'absence de lignes directrices et le manque d'intégration en raison de la nature multi-juridictionnelle des ressources en eau ont entraîné la décentralisation de la gouvernance de l'eau. Cette situation facilite les débats constitutionnels, mais ne protège en rien les ressources hydriques. L'absence d'une banque de données sur les ressources hydriques, laquelle permettrait une approche comparative et l'évaluation des informations colligées, témoigne de cette incapacité à coordonner les politiques publiques en ce qui concerne l'eau. Conséquemment, le rôle des ONG est de plus en plus important. Très souvent, ce sont elles qui offrent l'information la plus fiable.

Nous n'adoptons pas les mesures législatives nécessaires; nous avons abdicué. Certains pays font beaucoup mieux que nous à ce chapitre.
– Karen Bakker

Karen Bakker a ensuite affirmé que lorsque la Loi sur les ressources en eau du Canada a été adoptée, le pays faisait office de chef de file en matière de gouvernance de l'eau. Cependant, cette loi n'a pas été mise à jour depuis 40 ans et le Canada se trouve actuellement à la traîne des autres pays. Selon Karen Bakker, la priorité actuelle doit reposer sur la sécurité hydrique, c'est-à-dire garantir qu'un « accès durable à une eau potable de qualité en des quantités suffisantes, par bassin versant, puisse satisfaire les besoins humains et écosystémiques. » Elle a ensuite conclu sa présentation en faisant valoir que la plus grande menace pour notre eau n'est pas les États-Unis mais plutôt les Canadiens eux-mêmes. Il est maintenant temps pour le Canada d'agir.

La table ronde qui a suivie, modérée par **L. Ian MacDonald**, a porté sur la question constitutionnelle au Canada. **Karen Bakker** a déclaré que le fédéralisme restreint le dialogue. Elle cite en exemple l'Union Européenne où le principe de subsidiarité est appliqué et où les États qui ne respectent pas leur propre législation sont poursuivis par l'Union européenne. Cette position a été soutenue par **Christopher Hilkené**. Ensuite, **James P. Bruce** a mentionné que le gouvernement fédéral canadien est devenu un partenaire peu fiable pour les provinces, surtout suite aux compressions budgétaires. Pour **R. W. Sandford**, la question se résume à une question de leadership, d'autant plus qu'une politique nationale de l'eau est nécessaire. En ce qui concerne les sables bitumineux, **Christopher Hilkené** croit que les préjugés des Canadiens retardent la mise en place de solutions. Pour ce faire, nous devons modifier nos perceptions, puisqu'il y a des risques que nos partenaires commerciaux cessent de s'approvisionner en pétrole au Canada. **Karen Bakker** a formulé une observation similaire en rappelant que les Cris avaient réussi, dans les années 1990, à diriger l'attention internationale sur Hydro-Québec en ce qui concerne les impacts environnementaux de ses projets hydro-électriques.

Durant la période de questions qui a suivie, les conférenciers ont été invités à se prononcer sur la question des infrastructures urbaines. **Karen Bakker** a mis en garde l'assistance d'accorder trop d'attention aux régions urbaines puisque les plus grandes menaces sont dans les régions rurales. **James P. Bruce** a de son côté souligné la nécessité de mettre à jour les infrastructures urbaines puisque les événements naturels qui devraient normalement se produire une fois tous les vingt ans surviennent maintenant plus fréquemment. Suivant une question du député libéral **Francis Scarpaleggia**, **Karen Bakker** et **Christopher Hilkené** ont convenu que l'élection d'un champion de l'eau pourrait être une bonne idée afin d'attirer l'attention sur cette problématique.

PLENIERE II : ASPECTS ECONOMIQUES DE L'EAU

La seconde plénière, dédiée à l'économie de l'eau, a été modérée par **Peter Calamai**, professeur adjoint à l'École journalisme et de communication à l'Université Carleton.

Peter Brown, professeur de géographie à l'Université McGill, a d'abord fait valoir que l'eau est un bien fiduciaire. Il a établi un parallèle entre une toile de John William intitulée *Ulysse et les sirènes*, laquelle représente les sirènes exerçant une attraction mortelle sur Ulysse, et notre propre civilisation. Il a soutenu que cette métaphore illustre le caractère insoutenable de notre relation avec l'environnement. En outre, les institutions actuelles ne fonctionnent pas correctement et nous devrions plutôt adopter un regard franc et honnête. Peter Brown a ainsi exhorté l'assistance à reconsidérer sa conception des choses, surtout en ce qui a trait à l'eau. En s'inspirant du droit fiduciaire, il a insisté

sur le fait que « toute personne ayant un pouvoir sur les ressources en eau a l'obligation d'en prendre soin. » Conformément à sa définition, une relation fiduciaire se fonde sur deux principes fondamentaux : l'obligation d'agir de bonne foi et de ne pas poursuivre la recherche de ses propres intérêts. Selon le paradigme fiduciaire, une personne ou une institution ne peut se dispenser de ses responsabilités. Peter Brown a déclaré que l'eau ne doit pas être considérée comme un bien public, mais comme un bien commun pour lequel le fiduciaire dispose de nombreux instruments de politique publique, dont le mécanisme du marché, la tarification et les dommages punitifs. Il a conclu sa présentation en soulignant la nécessité de repenser nos structures institutionnelles et d'explorer l'approche fiduciaire.

La notion de bien commun a par la suite été soulevée par **Madeleine Cantin Cumyn**, professeure émérite de droit à l'Université McGill, à travers l'angle de la nouvelle *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. Cette loi reconnaît à l'eau un statut de patrimoine commun. Le sens de l'expression « ressource collective » est juridiquement important puisque cette loi est liée au code civil. Elle maintient le statut de l'eau souterraine et de surface comme étant une chose commune, un *res communis* ; tous peuvent se prévaloir du droit à l'eau à des fins d'hygiène personnelle, de cuisson ou domestique. Toutefois, personne ne peut revendiquer la propriété de l'eau, pas même l'État. Ce dernier acquiert le rôle de fiduciaire, établissant ainsi une relation de fiducie entre l'État et les ressources en eau. Cette loi crée des organismes de bassin, auxquels participent les utilisateurs et les acteurs locaux. Ceux-ci président à la mise en place de plans directeurs de l'eau, d'inventaires des zones d'intérêt fragiles ou dégradées, ainsi que l'évaluation des moyens financiers et économiques nécessaires pour leur mise en œuvre. Dorénavant, les prélèvements en eau doivent respecter le principe de précaution et être autorisés par le ministère de l'environnement. La question des exportations d'eau est également abordée par la loi : celles-ci, si elles surviennent, doivent l'être dans l'intérêt public et doivent faire l'objet d'une évaluation à l'avance.

L'allocation de **Hans Schreier**, professeur émérite à l'Université de Colombie-Britannique (UBC), a porté sur les stratégies de conservation de l'eau. Il a noté que le Canada possède l'un des taux de consommation d'eau potable les plus élevés dans le monde. Paradoxalement, ses citoyens payent le moins cher pour leur eau potable. Cette situation s'explique par la prévalence d'une industrie et d'une agriculture qui font un usage intensif de l'eau, mais aussi par le facteur culturel. Par exemple, il a souligné l'utilisation répandue des toilettes conventionnelles, lesquelles exercent une énorme ponction sur les ressources en eau des villes canadiennes, surtout durant les entractes entre deux périodes d'une

We can learn from electrical pricing by Hydro-Québec, where energy is controlled at the provincial level.

– Steven J. Renzetti

partie de hockey télévisée. Pourtant, de nombreuses solutions abondent afin de réduire notre consommation d'eau. Le xéropaysagisme se veut particulièrement efficace, tout comme la sélection de cultures agricoles requérant moins d'eau. Les toits verts constituent une autre solution accessible à la plupart des citoyens, tout comme l'installation de compteurs d'eau, et la conservation de l'eau en général. Enfin, Hans Schreier a affirmé que les coûts liés à l'eau sont exponentiels et que les Canadiens devront repenser leurs usages de l'eau.

Steven J. Renzetti, professeur d'économie à l'Université Brock, a dédié sa présentation à la tarification de l'eau sur la base des coûts réels totaux. Il a défini ces derniers comme étant l'identification et la somme des coûts de tous les entrants et les frais qui leurs sont associés. Il a cité en exemple le modèle européen, lequel intègre les coûts environnementaux. Selon Steven J. Renzetti, la demande croissante et la pression sur les systèmes de distribution de l'eau partout au Canada rendent l'adoption d'une telle tarification souhaitable. Ceci est particulièrement vrai à la lumière des défis présentés par le vieillissement et l'expansion des infrastructures, mais aussi par la hausse des coûts liés à la distribution de l'eau potable aux ménages. De plus, les Canadiens ont largement profité de la sous-tarification systématique de l'eau au cours des dernières décennies. Steven J. Renzetti a ensuite déclaré que les tarifs actuels s'avèrent incomplets, puisqu'ils ne reflètent pas les coûts marginaux, ne font pas grand-chose pour encourager la protection de l'environnement et ne contribuent pas à promouvoir l'innovation. Du point de vue politique, les tarifs inégaux de l'eau d'une province à l'autre, mais aussi d'une municipalité à l'autre, est un problème qui doit être réglé : « sans compteur d'eau, comme c'est le cas pour plus de 25 % de la population canadienne, il est impossible de gérer cette ressource. » Finalement, Steven J. Renzetti recommande plusieurs solutions, dont l'adoption d'un régime de règles qui s'appliquerait à l'ensemble du pays et qui contribuerait à dépolitiser le processus de tarification de l'eau. Une autre possibilité consisterait à lier les tarifs aux coûts, en plus de favoriser l'installation de compteurs d'eau intelligents comprenant des données en temps réel.

Durant la période de questions, **Hans Schreier** a soutenu que même des choix qui semblent triviaux aujourd'hui, comme le choix d'un modèle de toilette, auront des conséquences qui s'échelonnent sur plus de 30 ans, jusqu'à ce que le modèle soit remplacé. Il a ensuite réaffirmé l'efficacité de la tarification afin de réduire la consommation d'eau potable.

DISCOURS SPECIAL : L'HONORABLE JIM PRENTICE

L'honorable Jim Prentice, ministre de l'Environnement, a commencé son discours avec une introduction de nature poétique en citant le *Fleuve aux grandes eaux*, une œuvre de Frédéric Back, afin de souligner l'importance du Saint-Laurent pour la société canadienne et l'économie du pays. Depuis le coureur des bois aux touristes d'aujourd'hui, le « Saint-Laurent constitue le cœur de la psyché canadienne. » Cet attachement à nos ressources naturelles a paradoxalement eu des impacts négatifs, comme le démontrent nos cours d'eau fortement pollués. Pour contrer ce phénomène, le Canada prend des mesures concrètes en signant des accords avec les provinces et les États-Unis. Le Traité relatif aux eaux limitrophes, l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Plan St-Laurent et le Plan d'action pour l'assainissement des Grands Lacs ont tous contribué à diriger des millions de dollars en investissement vers le nettoyage et le traitement de nos cours d'eau.

Le ministre Prentice a par ailleurs souligné que bon nombre de nos comportements environnementaux sont problématiques, par exemple le rejet des eaux d'égout dans les rivières et les océans. Ces comportements ont mené à l'adoption du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées le 20 mars 2009, mais aussi à l'élaboration de réglementations nationales en vertu de la *Loi sur les pêches*. Aussi, le gouvernement fédéral a fourni une aide financière à certaines municipalités dont Sainte-Agathe, Sherbrooke et Hamilton pour mettre à jour leur usine de traitement des eaux usées. Le ministre Prentice a affirmé : « il est franchement temps de se mettre à niveau en ce qui a trait à notre image [...] La nature est résiliente si nous lui donnons une chance. »

PLENIERE III : LA GOUVERNANCE DE L'EAU AU CANADA

La troisième plénière, dédiée à la gouvernance de l'eau, a été modérée par **Scott Vaughan**, commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du bureau du vérificateur général du Canada.

Rob de Loë, professeur en politique publique et gouvernance de l'eau à l'Université de Waterloo, a débuté son discours en soulignant l'importance d'une action concertée visant la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie nationale de l'eau. Il a mentionné que le public est de plus en plus conscient des problèmes liés à l'eau, en particulier la disponibilité et la

sécurité hydrique. Parmi les nombreux défis en lien avec la gouvernance de l'eau, la complexité des problématiques est particulièrement aigüe en raison de l'augmentation du nombre et de la diversité des acteurs impliqués. Les enjeux sont également plus en plus importants, ce qui soulève de graves risques en ce qui a trait aux dommages environnementaux, en particulier dans le contexte des changements climatiques. Il demeure néanmoins des opportunités qui se doivent d'être saisies, entre autres avec l'émergence de nouveaux marchés. Rob de Loë supporte ceux qui prônent une nouvelle politique nationale de l'eau et a proposé de diriger notre attention vers le concept de sécurité alimentaire, la gestion des ressources transfrontalières et le partage d'information. Le Canada, selon lui, « n'occupe pas une position de leader. [...] Il s'agit d'une question de volonté. »

Linda Nowlan, avocate et consultante environnementale, a commencé sa présentation en abordant la définition de gouvernance : « ceux étant assis à la table et qui prennent des décisions. » Cependant, avec la participation accrue des parties prenantes aux processus de décision publique, il est maintenant possible de parler d'une gouvernance de l'eau partagée. Selon Linda Nowlan, cette participation dans le développement et la mise en place des politiques publiques se révèle nécessaire puisque les conflits entre les groupes d'utilisateurs risquent d'augmenter dans le futur. Elle entrevoit également un rôle plus actif pour les Amérindiens, qu'elle qualifie de « géants endormis », dans l'élaboration de la réglementation environnementale. Elle préconise une gouvernance partagée de l'eau en ce qui concerne cinq principales problématiques : l'utilisation de frontières hydrographiques plutôt que politiques, la délégation de la gouvernance de l'eau à des organismes locaux de bassin, une plus grande participation de la société civile, un processus décisionnel coopératif et enfin, un processus décisionnel basé sur la science.

Ralph I. Pentland, président de Ralbet Enterprises Inc., a fait valoir que l'humanité a le devoir d'adopter des pratiques durables de développement. Il prévoit que les limites inhérentes au développement durable pourraient être éliminées grâce à des innovations sociales et à de nouvelles technologies, notamment à travers une hausse de la productivité et une meilleure gestion des déchets. Mais il a mis en garde ses auditeurs de ne pas pécher par optimisme, puisqu'il serait faux de penser que la technologie sera en mesure de résoudre tous les problèmes liés à la pénurie d'eau. Pour Ralph I. Pentland, la démocratie et le capitalisme se trouvent marginalisés en matière de développement durable, puisque l'Organisation mondiale du commerce a mis la priorité sur les gains à court terme aux dépens de la promotion du bien public. De même, la fonction publique canadienne est devenue averse au risque et ce, dans un environnement international qui devient de plus en plus concurrentiel. Quant à la « réglementation intelligente » supposée faciliter les transactions, elle met en péril la relation entre le législateur et ceux qui font l'objet de la législation. En dépit des vœux de certains, le marché ne fait pas partie de la solution. Au contraire, il faudrait mettre l'accent sur la science, mais aussi s'assurer que

les connaissances créées puissent parvenir aux décideurs. Aussi, Ralph I. Pentland estime que le dépoussiérage de la Politique fédérale relative aux eaux de 1987 n'est pas approprié. Trop de choses ont changé depuis et de nouvelles forces ont émergé. Une réforme de la Politique est essentielle et une nouvelle approche est nécessaire. En conclusion, Ralph I. Pentland a lancé un appel en faveur d'une réforme et a invité les gestionnaires locaux à maximiser la « résilience des écosystèmes locaux afin de faire face à l'inconnu et à l'incontrôlable. »

La table ronde qui s'est ensuivie, modérée par **Scott Vaughan**, a porté sur la science et le principe de précaution. **Rob de Loë** a affirmé que la science est de plus en plus importante, mais il a souligné que toute action nécessite d'être négociée. Les droits et les responsabilités doivent reposer sur la science, mais demander l'opinion de scientifiques n'est pas suffisante. Ce propos a été soutenu par **Linda Nowlan** and **Ralph I. Pentland**. Les conférenciers furent ensuite questionnés quant à l'équilibre optimal entre les lobbyistes et les citoyens lors des processus de consultation publique. **Linda Nowlan** s'est montrée plutôt inquiète en affirmant que « les citoyens ordinaires sont souvent négligés », tandis que **Rob de Loë** s'est référé au processus transformatif à travers lequel un individu devient représentant du bien public : « ces gens défendent le bien public plutôt que leurs propres intérêts. »

ALLOCATION SPECIALE : L'HONORABLE CHARLENE JOHNSON

Charlene Johnson, présidente du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), a consacré son allocation au rôle que joue le CCME en matière de gouvernance de l'eau. Créé en 1964, il rassemble les 14 ministres de l'Environnement des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral. Chaque membre dispose d'une voix égale et le CCME favorise la collaboration interministérielle en permettant aux membres de choisir librement les questions à discuter. Ce forum intergouvernemental fonctionne sur la base du consensus. Bien que celui-ci soit difficile à atteindre, Charlene Johnson a déclaré que les avantages découlant de celui-ci valent tous les efforts. Les membres du CCME ont approuvé un important programme en octobre 2009 intitulé « Établissement d'orientations stratégiques pour l'eau », lequel se concentre sur cinq principaux objectifs: i) la protection des écosystèmes aquatiques sur la base du bassin hydrographique ii) la conservation de l'eau, iii) l'amélioration de la gestion de la qualité et de la quantité de l'eau, iv) l'adoption de stratégies adaptative pour faire face aux changements climatiques, et v) l'amélioration des connaissances sur les ressources hydriques canadiennes. Selon Charlene Johnson, le CCME joue un important rôle de leader au sein du Canada en promouvant la recherche sur l'eau potable. Par exemple, l'organisation calcule un index de la qualité de l'eau afin de s'assurer de la cohérence des données fournies par les

différentes juridictions territoriales canadiennes. De plus, le CCME est actuellement en train de travailler sur un protocole concernant les eaux souterraines.

PLENIERE IV : REPENSER NOTRE RELATION A L'EAU

La dernière plénière, modérée par **Désirée McGraw**, directrice exécutive de la Fondation Jeanne Sauvé, a porté sur notre relation à l'eau.

Tim Morris, de la Fondation Duncan, a d'abord traité de la notion de responsabilité et dénoncé le fait que malgré l'existence de lois adéquates, celles-ci ne sont pas correctement appliquées. Malgré l'existence de sondages d'opinion ayant confirmé que les Canadiens considèrent l'eau comme étant la plus importante des ressources naturelles au pays, nous pouvons cependant constater que les lacs et les rivières sont loin d'être en bon état et ce, malgré le fait que toutes les provinces ont adopté leur propre plan de gestion de l'eau. En outre, le niveau d'investissement se situe à des milliards en-deçà des sommes requises pour mettre à jour nos infrastructures. Cette situation est aggravée par le désintérêt accru du gouvernement fédéral en ce qui a trait aux questions relatives à l'eau et par une dépendance trop lourde envers la participation volontaire aux plans de gestion de l'eau. Selon Tim Morris, l'adoption de politiques durables prenant en compte aussi bien les écosystèmes, les bassins hydrographiques et les citoyens sont la solution. De plus, le public doit s'engager de manière plus dynamique dans le débat.

David B. Brooks, conseiller principal en politiques publiques pour la branche canadienne de *Les amis de la terre*, a dédié sa présentation à la gestion de la demande et de l'approche « soft path ». Après la publication du rapport Brundtland, a-t-il rappelé, les dirigeants et le public ont réalisé que notre usage de l'environnement affecte notre économie, puisque cette dernière est dans une large mesure dépendante de l'environnement. David B. Brooks croit que le Canada devrait adopter l'approche « soft path », laquelle privilégie un changement des mentalités, mais aussi des politiques publiques, ce qui impliquerait alors une réorientation des choix de société. Ceux-ci seraient évalués en fonction de leur caractère durable et de leurs impacts écologiques. Une reconceptualisation des institutions et un taux de croissance économique plus faible seraient également à prévoir. En fait, la vraie question consisterait à savoir si un tel programme est politiquement réalisable.

David Henderson, directeur général de XPV Capital Corporation, a prononcé un discours selon la perspective du secteur privé. Au lieu d'exprimer des réserves quant à l'avenir, il a plutôt mis l'accent sur les possibilités d'investissement, en particulier dans le domaine de l'eau. Par exemple, les fonds de retraite attachent une importance particulière

aux rendements et à la durabilité de leurs placements. Il pourrait être avantageux pour eux d'investir dans les infrastructures de distribution de l'eau potable. Selon David Henderson, les difficultés du marché de l'emploi, jumelé au vif intérêt de la population envers les questions environnementales, pourraient stimuler les innovations technologiques dans le domaine et ainsi produire d'excellents résultats. Par exemple, cela pourrait se concrétiser à travers le développement de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement afin de refroidir les tours à bureaux. La réduction de notre empreinte écologique doit se faire, mais elle est encore plus intéressante dans une perspective économique. Au lieu de choisir entre l'économie ou l'environnement, David Henderson nous invite à considérer ces deux sphères comme étant étroitement reliées.

Larry Innes, associé de la firme Olthuis, Kleer & Townshend, a souligné l'échec de notre système fédéral en matière de politique publique de l'eau. Il a suggéré que nous passions outre la fracture simpliste entre l'article 91 (pouvoirs fédéraux) et l'article 92 (compétences provinciales) de la constitution canadienne. Son plaidoyer a mis l'accent sur l'article 35, lequel porte sur les droits des peuples autochtones. Larry Innes a noté que les tribunaux nous invitent actuellement à concilier les exigences de la vie moderne avec les pratiques ancestrales, telles que l'équité intergénérationnelle et le principe de précaution. Il a conclu son propos en observant que le droit autochtone nous encourage à revoir notre relation à l'eau en considérant cette dernière comme sacrée, mais aussi comme une ressource à partager plutôt qu'à posséder.

Durant la période de question, **Larry Innes** a mentionné que la majorité de l'eau au Canada se trouve dans le nord, ce qui pourrait créer des opportunités pour les peuples autochtones. Cependant, ces derniers n'ont pas le contrôle sur les eaux situées en amont, ce qui pourrait résulter en des impacts dramatiques. Lorsque questionné quant à la pertinence d'une approche délocalisée pour la gestion de l'eau, l'un des conférenciers a affirmé que l'offre de nouvelles technologies n'est pas suffisante. Nous devons plutôt simplifier la technologie pour que tous puissent s'en servir.

DISCOURS DE CLOTURE

Dans sa déclaration de clôture, **Robert Slater**, professeur adjoint à l'École de politique et d'administration publique à l'Université Carleton, a fait remarquer que l'eau constitue à la fois une ressource écologique et spirituelle, en plus d'être essentielle pour l'économie. L'eau est souvent considérée comme la plus importante des ressources naturelles, devant le pétrole et le gaz. Elle doit donc être prise en charge par les lois, les règlements et la science. Il a relevé le fait que les participants à la conférence reconnaissent la nécessité d'une meilleure gouvernance de l'eau au Canada par le biais d'une coopération accrue entre les différentes juridictions. De nouvelles valeurs et directions doivent être promues, dont la tarification de l'eau avec à la clé la récupération de la totalité des coûts, ou la production de données fiables et crédibles afin de gérer adéquatement les ressources hydriques. Il a d'ailleurs affirmé que : « Les données scientifiques sont nécessaires pour déterminer l'état des ressources naturelles, mais aussi pour le processus de décision publique. » Robert

Au cours de la conférence, il a été mentionné que la science est la voix de l'environnement. Et ce qu'on entend sur l'eau est troublant. Les questions qui se posent sont les suivantes : Sommes-nous prêt à agir ? Sommes-nous prêt à payer ? Et la réponse que nous avons entendue est « oui » ! – Robert Slater

Slater a fait valoir que les contributions des sciences humaines et naturelles sont vitales, tout comme notre habileté, en tant que scientifiques, à communiquer les résultats et les connaissances. Il a ensuite avancé l'idée de créer un Institut canadien d'information sur l'eau basé sur le modèle de l'Institut canadien d'information sur la santé.

Qu'est-ce qui nous empêcherait d'adopter un système inclusif, transparent et responsable ? À cette question, il a rappelé qu'une fenêtre d'opportunité existe et que les emplois verts et une économie plus verte peuvent émerger et devraient être encouragés. Robert Slater a terminé son discours de clôture en affirmant qu'une « vision sans action est un rêve, mais qu'une action sans vision est un cauchemar. En fait, tant la vision que l'action sont complémentaires. »